

## Formulaire d'Inscription

Date de demande: ..... / ..... /2022

**! Veuillez remplir ce document en lettres majuscules s.v.p. !**

Nom : .....

Prénoms : ..... N° de carte d'identité : .....

Rue : ..... N° / Boîte : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Tél : ..... / ..... Fax : ..... / ..... E-mail : .....

Lieu et date de naissance : ..... Nationalité : .....

Profession : .....

Affiliations précédentes ou actuelles

\* Association(s) de tir : .....

Motivation / Raison d'inscription : .....

### Frais liés à l'affiliation :

**!!! Si vous vous inscrivez pendant l'année, la cotisation pour l'année actuelle sera calculée proportionnellement pour les trimestres restants de cette année !!!**

	Frais pour membre du club	Montant payé pour l'affiliation
Inscription, frais uniques	40 €	
<b>Cotisation annuelle</b>		
Armes de poing (*)	215 €	
Tir aux clays (**) + Carte à puce	215 € + 20 €	
Les deux disciplines (*) + (**) + Carte à puce	350 € + 20 €	
Affiliation URSTB-f (*) + LTS (Prov) + LTS (Def)	40,00 € (70 €) (55 €)	
Affiliation C.R.C (***) + LTS (Prov) + LTS (Def)	55,00 € (85 €) (70 €)	
Affiliation VSK. (***) + LTS (Prov + Def)	60,00 € (120,00 €)	
<b>Montant total payé par le membre</b>		

(\*) en (\*\*): Par discipline pratiquée le membre doit être affilié auprès d'une fédération de tir reconnue. (22 octobre 2003 – Décret relatif à l'octroi de licence de tireur sportif. Publié au moniteur le 21 novembre 2003 – LTS = Licence Tireur Sportif

Date de paiement membre : ..... / ..... / 2022

### Paiement :

 Cash

 Bancontact

 VISA / Mastercard

**Généralités :**

Les nouveaux membres doivent fournir :

- \* une copie de la carte d'identité recto verso
- \* un « Extrait de casier judiciaire » (en original et délivré depuis moins de 3 mois)
- \* une photo format CI
- \* une attestation médicale d'affiliation auprès de l'URSTB-f (**Armes de poing**) ou / et auprès de la F.S.F.S.T.C. (**Tir aux clays**)

**Par discipline pratiquée le membre doit être affilié auprès d'une fédération de tir reconnue.**  
 (22 octobre 2003 – Décret relatif à l'octroi de licence de tireur sportif. Publié au moniteur le 21 novembre 2003)

et se déclarer d'accord avec les règlements d'ordre intérieur et de sécurité.

Les informations, concernant les armes en votre possession et avec lesquelles vous désirez vous entraîner aux stands de tir et participer à des compétitions dans nos stands ou autres stands de tir, sont à mentionner.

ARMES				AUTORISATION D'ACHAT	
Type	Marque	Cal.	Numéro	Numéro	Délivré par

**Le (La) soussigné(e) déclare que :**

- 1/ Les renseignements fournis sont corrects.
- 2/ Toute modification à ceux-ci sera communiqué par écrit à ISCB. endéans les 8 jours.
- 3/ Il (Elle) marque son accord avec les statuts et règlements de ISCB.(dernière version novembre 2009), qui font partie intégrante de l'affiliation et dont il (elle) a pris connaissance.

Date : ..... Nom (en majuscules) : .....

Signature : .....